

**LA CHAUX-DE-FONDS** Nouvelle vie pour la ferme des Arêtes désertée depuis 40 ans.

## Camps sportifs et hébergement touristique au programme

ALAIN PRÉTRE

La ferme des Arêtes est enfin entre les mains du couple Solange et Pascal Borel, qui la convoitait depuis plus de huit ans. Le contrat de vente a été signé il y a quelques jours entre la commune et les acquéreurs. Dans moins d'une année, cette demeure emblématique du quartier des tours de l'Est, à La Chaux-de-Fonds, accueillera sous sa solide charpente ses premiers touristes et, vers fin 2017, les premiers participants à ses camps sportifs. Ce sont les deux axes que Solange et Pascal Borel entendent développer. D'ici là, ils ont du pain sur la planche.

### Bâtiment en souffrance

Ces quadragénaires sont au pied du mur. Ils héritent d'une bâtisse en souffrance. «Ce bâtiment de 450 m<sup>2</sup> est inoccupé au bas mot depuis 40 ans au moins. La toiture est saine, mais il y a beaucoup de réparations à entreprendre. Le plus gros chantier sera de le relier au réseau d'eau et d'électricité de la ville.» Les propriétaires avaient déjà retroussé les manches avant même que la vente ne soit effective. «Nous avons déjà retiré une tonne et demie de bois et l'équivalent en gravats.» Et ils ne sont pas au bout de leur peine, les murs



Le couple Borel devant la ferme des Arêtes, bientôt centre d'accueil touristique et sportif. LUCAS VUIEUX

intérieurs étant criblés de tags abandonnés par les squatteurs qui en avaient fait leur quartier général. «La police neuchâteloise l'a investie également pour se livrer à des exercices d'entraînement», précise Solange.

### Situation idéale

Les acheteurs ont une foi à déplacer les montagnes. Foi en leur projet de vie. Ils croient dur comme fer au potentiel touristique et de loisirs du site des Arêtes. «Il se trouve dans une zone verte, au départ des pistes de ski de fond en hiver et des sentiers pédestres à la belle saison, sans négliger la piscine couverte qui draine passablement de monde.» Une situation idéale, renforcée par les faci-

lités d'accès et de parcage. Encore faudra-t-il que la clientèle extérieure trouve l'adresse de la ferme... Inconnue à ce jour. «La ferme des Arêtes avait autrefois pour adresse, rue des Chalets 35. Cette rue a été déplacée. La commune hésite encore entre Croix-Fédérale 33 et chemin des Arêtes 1 pour lui redonner une existence administrative.»

### Le profil de l'emploi

Les propriétaires procéderont à l'aménagement du bâtiment en deux temps. «Nous prévoyons de l'habiter en février 2017 et ouvrir simultanément les quatre gîtes touristiques.» La finalisation de la deuxième étape du projet interviendra entre novembre 2017 et février 2018, avec l'ouverture

de l'espace dédié aux activités sportives et de loisirs.

Le couple a le profil de l'emploi. Pascal Borel est organisateur de camps sportifs et animateur sportif, Solange peut se prévaloir d'une expérience dans le domaine de l'animation de camps de vacances et de pédagogie. Les activités seront organisées sous l'égide de l'association Orzone, présidée par Pascal Borel.

Ce dernier n'entend pas travailler en solo dans son coin, mais en relation étroite avec les clubs et sociétés sportives de la ville. L'éventail de l'offre sportive reste ouvert. Il s'adaptera aux besoins émergeant au fil du temps. Les propriétaires n'excluent rien. «Nous devons être imaginatifs. Nous pensons par exemple à une salle polyvalente qui pourrait accueillir des concerts, des fêtes...»

«**Nous travaillerons en relation étroite avec les sociétés sportives de la ville.**»

PASCAL BOREL  
PROPRIÉTAIRE DE LA FERME

**LE CERNEUX-PÉQUIGNOT** Le Conseil communal commence à trois membres.

## Deux conseillers encore à trouver

Le Conseil communal du Cerneux-Péquignot fonctionnera pour l'instant avec trois membres.

Rappelons que les conseillers communaux Yvette Ruoni et Jean-Pierre Pochon ne se représentaient pas, pas plus qu'au Conseil général, notamment pour raison d'âge, après avoir consacré de nombreuses années à l'engagement civique.

Les trois conseillers communaux qui se représentaient ont tous été élus jeudi soir lors de la séance constitutive, à savoir Laurent Isch, Jean-Claude Simon-Vermet et Charles-André Chopard. Reste donc à trouver deux conseillers communaux, personne ne s'étant présenté jusqu'à présent. Ce n'est pas un cas unique. En 2012, le



Pour l'instant, l'exécutif du Cerneux-Péquignot fonctionne à trois membres. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

Conseil communal était parti à quatre membres, le cinquième conseiller étant entré en cours de législature. Les commissions ont également été nommées lors de cette séance constitutive, indique l'administratrice communale, Sarah Chapatte.

### Thierry Saisselin au perchiro

Le Conseil général est au complet et sera présidé par Thierry Saisselin. Vice-président: Jean-Claude Girard. Secrétaire: Thierry Robert.

La formation du bureau du Conseil communal et la répartition des dicastères auront lieu lors d'une séance agendée le 11 juillet prochain. **CLD**

**LES PONTS-DE-MARTEL**

## Vaine tentative du PSL

Le Parti libéral-radical est désormais majoritaire au Conseil communal des Ponts-de-Martel. Pour les quatre ans à venir, il disposera de trois sièges, contre un au Parti socialiste et libre et un au Parti démocratique indépendant. Lors de la législature précédente, PLR et PSL en avaient deux chacun.

Si cette répartition semblait un fait acquis dès le lendemain de l'élection du 5 juin (qui avait vu une légère progression des libéraux-radicaux et de la formation indépendante, active aux Ponts depuis 2008), le PSL a quand même tenté de la remettre en question jeudi soir, lors de la séance du Conseil général qui devait élire le nouvel exécutif. Il a présenté deux candidats au Conseil communal, le sortant Didier Barth (classé deuxième de sa liste derrière José Chopard) et le conseiller général Cédric Jacot. Mais seul le premier a été élu. Il siègera aux côtés d'un autre sortant, l'indépendant Gian Carlo Frosio (premier de sa liste au Conseil général), et de trois PLR, tous nouveaux. A savoir, dans l'ordre, Simon Kam-

mer, Yvan Monard et Nathalie Finger, qui sera la seule femme au sein de la nouvelle équipe. Elle ne figurait pourtant que parmi les viennent-ensuite de la liste libérale-radical.

### Majorité en jeu

S'ils ont dit bien comprendre le calcul qui les privait d'un second siège au Conseil communal, les représentants du PSL estimaient peu judicieux que le PLR détienne à lui seul la majorité. Argument qui, comme l'atteste le résultat final, est resté vain.

Au Conseil général, qui compte 27 membres (contre 25 auparavant), les libéraux-radicaux ont placé 13 des leurs, contre 8 au PSL et 6 au PDI. C'est un élu de cette dernière formation, Vincent Robert-Nicoud, qui le présidera pour l'année à venir. L'administration communale doit maintenant obtenir l'accord des viennent-ensuite de chacune des listes pour compléter les rangs du législatif, puisque quatre des cinq conseillers communaux figuraient parmi les élus au soir du 5 juin. **SDK**



L'exécutif des Ponts-de-Martel compte désormais trois PLR, un socialiste et un membre du Parti démocratique indépendant. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

### EN IMAGE



CHRISTIAN GALLEY

### LE LOCLE

**C'est parti pour les Promos.** La fête a commencé hier sous la chaleur, suscitée notamment par Jam's Orchestra dans un show Nino Ferrer. Plastic Bertrand (en photo), peu après, a fait planer son monde devant la Grande Scène. La tradition ne faillit pas: noir de monde, le centre-ville... **CLD**